

DELIBERATION
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
de l'Université Bourgogne Europe

Séance du 25 mars 2025

Délibération n° 2025 – 25/03/2025 - 1

Désignation par les membres élus de la CFVU des deux personnalités extérieures

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe,

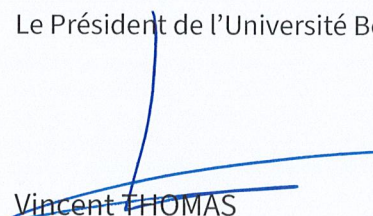
Effectif statutaire : 43 Membres en exercice : 41 Quorum : 21	Membres présents : 29 Membres représentés : 7 Total des votants : 36 Suffrages exprimés : 36
---	--

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Bourgogne Europe, après en avoir délibéré, **a procédé à la désignation des deux personnalités extérieures :**

- Christelle DUPONT : 36 voix – **élue**
- Morgan MAILLIER : 36 voix – **élu**

Dijon, le 31 mars 2025

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,


Vincent THOMAS

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique de Bourgogne
Franche-Comté, Chancelière de l'Université Bourgogne Europe

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement